

Compte Rendu du Conseil d'Administration
Association des Familles de Ceyrat
23/11/2019

Sont Présents (ordre alphabétique) :

Essaadia ANDRE, Françoise BAS, Véronique CHABANEL, Thierry DUCROS, Joëlle DUBRU, Margaux FONTLUP, Claude GILLES, Françoise GRANDJEAN, Michel GRANDJEAN, Eveline LACQUIT, Martine MANCEAU, Françoise REVEILLES, Alain ROUSSEAU, Brigitte ROUSSEAU, Alain RUEFF, Isabelle WALECKX, Pierre WALECKX

Sont absents et excusés :

Hamid BOUDRA (pouvoir donné), Philippe BOURGEON, Radana CHARLIONET (pouvoir donné),

Sont absents :

Paulette DARJ, Claude VAISSIER

Le Président accueille les participants et ouvre la séance.

I/ BILAN DE LA RENTRÉE

a) Le nouveau bureau s'est installé et a réparti un certain nombre de tâches :

Alain ROUSSEAU est responsable de la gestion des salles au quotidien ; il établit tous les ans avec la mairie le plan d'occupation des salles mises à notre disposition par la mairie.

Alain RUEFF est responsable de l'organisation des événements festifs et des différentes manifestations de l'Association.

Thierry DUCROS est responsable de la trésorerie et de la gestion des adhérents (adhésions, cotisations etc). Il est aidé dans cette tâche par Eveline LACQUIT Trésorière Adjointe.

Claude GILLES est responsable de la communication « classique » dans l'Association : courrier, mail, rapport avec la Presse.

Pierre WALECKX et Hamid BOUDRA sont responsables de la gestion du site Internet de l'Association. Martine MANCEAU est secrétaire de l'Association.

Pierre WALECKX, Président supervise toutes ces activités et représente l'Association à l'extérieur.

b) Point sur les adhésions 2019/2020 : 205 adhérents représentant 150 familles

c) Point sur les dates limites d'inscriptions et assurances :

Le règlement intérieur de Mars 2019 fixe les modalités d'inscription : la date limite est fixée au 31/10.

Les raisons pour fixer une limite sont les suivantes : les adhérents de l'AFC doivent être identifiés (assurance), leurs coordonnées à jour, et leurs différentes activités dans l'Association connues. Exceptionnellement pour cette année la limite de règlement de la cotisation a été fixée au 30/11/2019.

Quelle que soit l'activité une adhésion en cours d'année est possible : dans ce cas la cotisation pour l'année entière est due et doit être versée dès l'adhésion.

La validité de l'adhésion n'est effective qu'à la remise de la fiche d'inscription accompagnée du chèque de cotisation (14€).

Concernant l'activité « randonnée », deux fiches doivent actuellement être remplies, l'une pour l'AFC, l'autre pour la « randonnée ». Thierry DUCROS propose une fiche unique par famille qui regroupe tous les renseignements et obligations légales nécessaires.

La proposition de cette fiche unique est retenue ; elle sera mise en circulation à la prochaine rentrée (Annexe 1).

A propos des assurances, il est bien précisé que chaque adhérent s'il souhaite être assuré en cas d'accident personnel lors d'une activité (par exemple chute accidentelle lors d'une randonnée) doit être couvert par une assurance « individuelle accident », l'Assurance de l'Association n'intervenant qu'en cas d'accident collectif et de dommages à autrui (responsabilité civile).

d) Bilan de la bourse aux vêtements d'automne :

3580 vêtements ont été déposés ; 38 % ont été vendus.

Total des ventes : 1328,20€ , solde net pour l'Association après règlements des frais : 700,43€

e) Point sur les activités :

FABER et MAZLICH : l'activité est interrompue.

La danse africaine est en sursis (4 inscrits) malgré la relance faite par flyers par l'AFC, changement d'animateur, Achille Tarpaga a quitté la région.

Nouvelles activités :

théâtre pour enfants (Margaux Fontlup) : sept enfants inscrits ; tout se passe bien ; très bonne ambiance ; petit spectacle prévu (à destination des parents uniquement) en décembre pour mise en situation des enfants et spectacle de fin d'année prévu en Mai. On essaye également d'organiser un spectacle à l'Ehpad et/ou aux Sapins.

Aide informatique : deux séances individuelles par mois ; remplies jusqu'à la fin de l'année civile.

Do-in : nouvelle organisation : 4 stages par an au lieu d'une séance par semaine.

Tentative de lancement après les vacances de Toussaint d'un Atelier d'Improvisation pour Adolescents (Margaux Fontlup) : échec pour cette année (problème de jour, de salle) : on retentera à la rentrée prochaine

f) Parole est donnée aux responsables d'activités :

Bourse aux vêtements – bon déroulement – bonne ambiance – cette année un compte rendu a été transmis aux bénévoles, ce qui a été très apprécié.

Anglais : 29 personnes réparties en 4 groupes avec 1 groupe de débutants.

Randonnée : 56 inscrits pour celle du jeudi – 82 pour celle du vendredi.

Théâtre : 7 petites filles sont inscrites

Anglais extra-scolaire : 4 groupes dont un nouveau groupe collège qui a ouvert après les vacances de Toussaint

Oenologie : 20 personnes (participation 20€/an et 10€ / par séance)

Peinture : 9 inscrits

Espagnol : 6 personnes

Informatique : deux séances individuelles par mois ; remplies jusqu'à Décembre ; suite à voir ...

Jardins partagés :

Troc des semences février : il est prévu d'étendre le public concerné à l'Agglo.

Conférence en mai prévue sur la thématique « Fleurs dans le jardin ».

Des parcelles de terrain sont encore disponibles, une personne n'habitant pas Ceyrat va bénéficier d'une adhésion, elle souhaite apporter son expérience dans les plantes aromatiques.

Une demande d'acquisition d'une débroussailleuse pour les Jardins Partagés est évoquée par le Conseil ; il est décidé de reporter cette décision au prochain Conseil de Janvier après que le Bureau ait étudié une méthode de répartition plus juste et moins aléatoire des fonds disponibles au sein de l'Association.

Proposition par Françoise GRANDJEAN de la création d'un nouveau groupe de « petites » randonnées qui aurait lieu le vendredi Matin : le principe est de rester autour de Ceyrat avec des ballades de courte durée (1 heure-1 heure 30). Le principe est approuvé par le Conseil d'Administration et Françoise Grandjean accepte de prendre la responsabilité de ce nouveau groupe.

II/ INFORMATIONS DIVERSES

Ouverture de l'Association vers l'extérieur

Le club lecture est intervenu au Centre Médical Les Sapins.

Deux séances ont eu lieu en Novembre, l'une animée par Michel CASTELLAN sur l'actualité nationale et internationale, l'autre par Claude VAISSIER qui a présenté le livre « les Victorieuses » de Laetitia Colombani. D'autres interventions sont prévues qui permettront ainsi aux patients du Centre Médical de s'évader un peu de leur quotidien tout en leur offrant une ouverture profitable sur le monde extérieur.

III/ Proposition de Dons pour l'année 2019-2020

a) Examens des projets de dons

Le Président a sélectionné trois projets parmi d'autres demandes de dons formulées à l'Association des Familles :

- Un projet du Centre Médical infantile de Romagnat concernant trois enfants handicapés sur le plan neurologique : activité « bien être » basée sur des séances avec des chevaux, et d'autres séances de toucher relationnel. Ce projet a été chiffré à 1000 euros.
- Un deuxième projet de Romagnat concernant cette fois ci treize enfants ayant des problèmes de poids hospitalisés en Hôpital de Jour ; mise en place d'un programme de sorties ludiques et sportives. Ce projet est chiffré à 1500 euros. Les deux projets de Romagnat sont consultables sur demande au Bureau.
- Enfin la demande d'acquisition de deux poussettes pour le service de Pédiatrie du CHU Estaing par l'Association pour le Confort de l'Enfant Hospitalisé (LAPECH63) pour la somme de 600 euros. Ces poussettes sont destinées à remplacer du matériel existant obsolète et quasi hors d'usage.

L'Association n'ayant pas effectué de dons sur l'exercice précédent faute de demandes recevables et les réserves étant relativement importantes, le Président demande au Conseil d'Administration l'adoption de ces trois dons.

Les deux demandes du CMI de Romagnat sont validées à l'unanimité du Conseil.

Pour les poussettes : certains membres font valoir que LAPECH63 reçoit des dons d'autres associations ceyratoises ; le Président n'y voit pas une raison pour refuser d'apporter la contribution de l'AFC ; d'autres membres s'étonnent que ce type de matériel ne soit pas fourni par l'administration hospitalière : les bénévoles de LAPECH qui font tous partie du personnel hospitalier nous ont appris que l'hôpital ne finançait pas ce type de matériel pourtant tout à fait indispensable à la vie du service de Pédiatrie, car les poussettes n'étaient pas du matériel médical !!! Nous ne pouvons que prendre acte de cette aberration bureaucratique et prendre notre décision uniquement en fonction de ce qu'apportera ce don aux bénéficiaires directs c'est-à-dire les enfants hospitalisés et le personnel hospitalier. La demande de LAPECH est adoptée à la majorité (1 voix contre, 1 abstention).

Le total de ces trois dons atteindra donc la somme de 3100 euros.

b/ Participation de l'Association aux voyages Scolaires et équipements scolaires

Après une entrevue entre P. WALECKX et T. DUCROS d'une part et Monsieur Gilles ARBRE adjoint aux Affaires Scolaires d'autre part, la politique de l'AFC pour sa participation aux voyages scolaires a été réaffirmée conformément aux décisions de l'Assemblée Générale de septembre 2019 : l'Association est prête à accorder son aide à des familles qui auraient des difficultés à financer le départ de leurs enfants en voyage scolaire. Il est hors de question que les dons de l'AFC soient « dilués » sur l'ensemble des familles. Cela a cependant été fait lors des années précédentes sans que l'équipe dirigeante de l'AFC en ait été avisée par les enseignants.

Le Président et le Trésorier de l'AFC reverront prochainement les enseignants pour réaffirmer ce principe et organiser les éventuels versements; s'ils n'obtiennent pas des garanties suffisantes, les dons ne seront plus renouvelés.

Dans le même ordre d'idée, la demande de participation de l'AFC pour l'acquisition d'un tableau blanc interactif par l'école Maternelle de Boisséjour est refusée par le Conseil : il s'agit d'un équipement recommandé par l'Éducation Nationale qui doit être financé par les fonds publics ; Mr Arbre nous a indiqué que la procédure normale d'inscription au budget provisionnel des écoles, n'avait pas été suivie pour cet équipement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Martine MANCEAU Secrétaire

Vu, le Président P. WALECKX

Bulletin d'inscription à l'Association des Familles de Ceyrat 2019/2020

Nom Famille			
Adresse complète			
Tél fixe		Mail	
Adhérent	1	2	3
Prénom			
Tél Mobile			

La validation de l'inscription sera faite à la remise du bulletin d'inscription accompagné du chèque de cotisation.

Adhérents	1	2	3	<i>Cocher les activités pratiquées par chaque adhérent.</i>	
Activités				Responsables	Certificat médical
Anglais Niveau débutant				F. Reveilles	
Anglais Niveau moyen				F. Reveilles	
Anglais N1 conversation				F. Reveilles	
Anglais N2 conversation				F. Reveilles	
Anglais enfants				E. André	
Peinture Libre				F. Grandjean	
Bourse aux vêtements				I. Waleckx B. Rousseau P. Darj	
Club lecture				C. Vaissier	
Danse africaine				G. Vourc'h	OUI
Informatique				P. Waleckx	
Espagnol				J. Dubru	
Jardin partagé				H. Boudra	
Œnologie				M. Grandjean	
Théâtre				M. Fonlupt	
Randonnée jeudi				V. Chabanel	OUI
Randonnée vendredi				A. Rousseau	OUI
Remue-méninges				P. Bourgeon	
Stages					
Théâtre Ado				M. Fonlupt	
Do-In				R. Charlionet	

L'Association des Familles ne pourra être tenue pour responsable en cas d'accident, au cours de l'activité proposée. Il est souhaitable que chaque adhérent soit assuré en assurance "individuelle accident".

Montant de la cotisation annuelle : **14€ par famille**

Adresse du site : www.afceyrat.com, Email : afc63122@gmail.com

Date :

Signature :

